

LE PROGRES DE L'EST

ORGANE DES POPULATIONS DES CANTONS DE L'EST.

E. BELANGER & Cie, Proprietaires-Editeurs.

Maison-Twose, rue Wellington.

L. A. BELANGER, Administrateur.

Table with subscription rates for 'Edition Bi-Hebdomadaire' and 'Edition Hebdomadaire' in Canada and the US, including prices for one and six months.

Table with advertising rates ('ANNONCES') for 1, 10, 25, and 100 cents per line, with a minimum of 5 lines.

SHERBROOKE, P. Q., MARDI, 9 SEPTEMBRE 1884.

Cartes d'Affaires.

AVOCATS.

BELANGER & CAMIRAND, VOCATS ET PROCUREURS en loi, Sherbrooke, P. Q. Etude: Maison Twose, rue Wellington.

Il se chargeront des affaires legales qu'on voudra bien leur confier dans n'importe quelle partie du Canada.

Il suivent tous les circuits du district de St. Francois et toutes les cours de la province de Quebec. Les Canadiens des Etats-Unis qui ont des affaires a transiger au Canada, feront bien de s'adresser a eux.

L. C. BELANGER et CAMIRAND, Jos. L. Terrill, B. C. L. SHERBROOKE & STANSTEAD. Etude a Sherbrooke: Maison Odell.

PANNETON & MULVENA, VOCATS—Maison Odell, Sherbrooke, Prov. Que.

CAMIRAND, HURD & FRASER, VOCATS—Maison McNicol, Sherbrooke, P. Q.

HALL, WHITE & GATE, VOCATS—Maison McBain, Sherbrooke, P. Q.

J. S. BRODERICK, VOCAT—Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.

F. CAMPBELL, L. L. B., VOCAT—Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. Bureau a Windsor Mills ouvert tous les samedis.

De Lottinville & Leonard, VOCATS—Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. Donneront une attention toute particuliere aux collections. Bureau a Magog ouvert tous les lundis.

E. CHARTIER, VOCAT.—Bureau: Nouvelle maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. M. Chartier pratique dans les deux langues.

L. E. Charbonnel, L. L. B., VOCAT.—Bureau: Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. M. Charbonnel pratique dans les deux langues.

A. T. PARE, VOCAT.—Drummondville, P. Q., se charge de toutes collections et agences.

NOTAIRES.

Archambault & Archambault, NOTAIRES et AGENTS D'ASSURANCE, Maison McNicol, Sherbrooke, P. Q.

E. B. WORTHINGTON, L. L. B., NOTAIRE PUBLIC ET PROCUREUR, bureau de M. J. L. Terrill, maison Odell, rue Wellington, Sherbrooke. 47

F. X. DESROSIERS, NOTAIRE—Agent de terres, d'assurance et de prets, La Patrie, P. Q.

J. N. Thibodeau, NOTAIRE, Agent d'Assurance, d'Immeubles, etc., Agnès (Lac Mégantic), P. Q.

MEDECINS.

DR. J. O. CAMIRAND, MEDECIN et CHIRURGIEN, Sherbrooke, P. Q.

DR. L. W. DOWLIN, DENTISTE—Bureau: Maison Tuck & McNicol, Sherbrooke, P. Q.

DR. G. V. PROVOST, MEDECIN VETERINAIRE. Bureau de consultation, porte voisine du Railroad Hotel, rue Factory, Sherbrooke. 30

DIVERS.

A. N. GAGNIER, ACCORDEUR d'orgues et de pianos. Excellentes recommandations. Orgues et Pianos accordés avec goût, et mécanisme réglé avec précision. Maison Long, rue First, Sherbrooke-Est, P. Q. Les commandes peuvent être laissées au magasin Waterhouse.

J. P. ROYER, COMPTABLE ET COLLECTEUR. Bureau: Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke.

F. S. A. Pelletier, REPENTEUR PROVINCIAL, Maison Beckett, Carré Commercial, Sherbrooke.

Joseph Bernier & Frere, BARBIERS-COIFFEURS, rue Wellington, porte voisine de l'Hotel Continental, Sherbrooke, P. Q.

ETIENNE CANTIN, de Warwick, P. Q., Carde et File la laine au prix modéré de 15 cents la livre. Laine échangée contre étoffes, au choix des pratiques. 1a16

F. X. Brunelle, HUISSIER de la Cour Supérieure, Weedon, P. Q. M. Brunelle se charge aussi des rentrées de fonds à conditions faciles.

ONESIME BOISVERT HOTELIER, Angeline, P. Q.

Buffet à la gare du Sherbrooke, Magog, Waterloo & Montreal. C'est là que les voyageurs prennent le diner en allant à Montréal. L'hôtellerie est montée sur un pied de première classe. Chambres pour les agents-voyageurs. 44

Hotel de la Station! WEEDON-STATION, C. A. DUBUC & Cie, Prop's.

Cette hôtellerie, [ci-devant tenue par M. L. P. O'Leary], est de première classe et n'est située qu'à cinquante pas de la gare. Les voyageurs y trouveront tout l'accommodement et le confort désirables. Vins, liqueurs et cigares de premier choix. 39

HOTEL FERLAND J. B. FERLAND, - Proprietaire, ST. GERMAIN DE GRANTHAM.

Cet hôtel, situé au coin des rues de la station et de l'église, offre tous les avantages possibles au public voyageur. Bonnes chambres, table magnifique, liqueurs de premier choix. En allant à St. Germain ne manquez pas de vous rendre à l'hôtel Ferland.

BELLEVUE HOUSE TENUE PAR J. I. RENAUD, PLACE DU MARCHÉ, SHERBROOKE, P. Q.

Bonnes chambres. Bonne table. Site agréable et salubre, au centre même de la ville. Prix modérés.

HOTEL BERNIER! Weedon-Station.

Cet hôtel, situé à proximité de la gare du Québec Central, offre tous les avantages possibles au public voyageur. Bonne table, bons lits, liqueurs et cigares de premier choix. Le propriétaire invite ses nombreux amis à lui accorder une part de leur patronage.

HOTEL DU CANADA, PLACE DU MARCHÉ, ST. HYACINTHE. [Ancien Hôtel J. B. Monette.] A. S. MAYNARD & CIE., Prop.

Liqueurs de première qualité. Table servie à toute heure. Salle d'échantillons à l'usage des commis voyageurs. 41 A. S. MAYNARD, Gérant.

HOTEL CONTINENTAL, Rues King & Wellington SHERBROOKE.

Cette maison, ci-devant tenue par Mme H. Camirand, a été améliorée et meublée à neuf. Le site est agréable et au centre même des affaires. La cuisine est de première classe et les vins, liqueurs et cigares sont de qualité supérieure. Table de Pool à la disposition des amateurs. Salles convenables pour les agents de commerce et autres. Le sous-signe fera toujours tout en son pouvoir pour donner satisfaction au public voyageur.

HOTEL NANTAIS. (Ci-devant tenu par T. LEGENDRE) LAC MEGANTIC, P. Q. J. MOQUIN, Proprietaire.

Cette hôtellerie a été améliorée et mise sur un pied de première classe. La voiture va à la gare pour l'arrivée et le départ des trains, gratis. Voitures et chevaux à louer pour l'usage des voyageurs. Les agents de commerce y trouveront des salles convenables pour y déposer leurs échantillons. 10

Le Progres de l'Est. SHERBROOKE, 9 SEPTEMBRE.

Un souvenir du Sherbrooke d'autrefois.

Un combat acharné s'est livré en 1758, entre Magog et Sherbrooke. Le major Rogers avait été envoyé cette année là, de Londonderry, N. H., pour détruire le village indien. Les blancs réussirent à ravager la colonie des sauvages, et, après avoir mis le feu à leurs établissements, ils se retirèrent sans coup férir vu que les habitants de ces lieux étaient absents. Cependant, une terrible rétribution menaçait les destructeurs. Les guerriers à peau rouge revinrent bientôt de leur partie de chasse et en vinrent aux mains avec les blancs sur la rive nord de la rivière Magog, à l'extrémité nord de la présente cité de Sherbrooke. Le massacre a été considérable des deux côtés. Le major Rogers et quelques-uns de ses compagnons purent heureusement opérer une retraite. Ils remontèrent la rivière Magog jusqu'au lac, et de là, ils prirent en sûreté le chemin de leurs foyers qu'ils revirent après avoir enduré des fatigues inouïes.

Un détachement de cette troupe eut un sort bien différent. Se voyant poursuivis de près par les peaux-rouges, ils s'élançèrent dans le Magog à l'endroit même où se trouve aujourd'hui le pont de la compagnie du Grand Tronc. Ils se noyèrent en grand nombre, et ceux qui purent opérer la traversée allèrent expirer de faim et de fatigue, dans les forêts de Barnston, où pendant un siècle, leurs os ont blanchi le sol au milieu de cette vaste solitude.

Choses et autres.

On peut rendre les toits incombustibles en les enduisant d'une couche formée par un mélange de chaux, de sel et de cendre de bois contenant un pigment coloré quelconque destiné à donner une teinte à l'ensemble. Ce mélange est non-seulement une garantie contre le feu mais encore un préservatif puissant contre la décomposition du bois.

Il se fabrique maintenant des bouteilles en papier. Le mélange employé est le suivant: 40 parties de chiffons, 40 de paille et 50 de pulpe de bois. La bouteille une fois moulée reçoit une couche d'une substance composée de sang frais lequel défibriné et de sulfate d'ammoniaque, la rend imperméable à toute espèce de liquide.

Les nombreux amis de M. Emile Pingault seront charmés d'apprendre que de farouche royaliste qu'il était, —alors qu'il conduisait la rédaction du *Pionnier* dans la voie droite des principes immuables de la légitimité,—il s'accomode aujourd'hui fort bien du régime républicain. Non seulement il admet le gouvernement du peuple par le peuple, mais il veut la suprématie du pouvoir central sur celui des Etats. Enfin il est partisan de Blaine! On se rappelle qu'avant son départ du *Pionnier*, les malins faisaient courir les bruits qu'il ne tarderait pas à devenir protestant! *Quant mutatus ab illo!* va dire son illustre successeur, lui qui appartient aussi à l'école qui ne dévie point, à la classe des solides qui ne branlent point! Eh bien! tel est pourtant le cas. Un club de naturalisation, en faveur de Blaine et Logan, a été organisé jeudi soir à Concord, N. H., et monsieur le Prof. Emile Pingault en a été élu le président.

Nos félicitations à M. Blaine, à M. Logan et à M. Pingault!

Grands pêcheurs devant l'Eternel, s'il vous arrivait parfois de faire une pêche miraculeuse et de désirer en conserver ce que vous n'avez pu manger ou donner, suivez la formule que voici: avec de la mie de pain imbibée suffisamment d'esprit de vin, formez une pâte demi-molle, et de cette pâte remplissez soigneusement la bouche et les ouïes des poissons que vous voulez conserver. Les poissons ensuite sont enveloppés dans une couche d'orties fraîches, pardessus laquelle vous disposez une forte couche de paille, constituant comme une sorte de double enveloppe. Puis, vous placez le tout dans un endroit frais. De temps en temps, vous arrosez la paille avec de l'eau aussi froide que possible. Par ce moyen, votre poisson restera aisément plusieurs jours sans se gâter ou se corrompre, en attendant le moment de recevoir son accommodement culinaire.

La liste officielle de la marine française montre que la France possède 274 navires de guerre, sans compter les voiliers et les torpilleurs. Un rapport fait au parlement anglais nous apprend que la force navale de l'Angleterre se compose de 283 vaisseaux, y compris les voiliers, mais non les torpilleurs. Les Français ont 58 vaisseaux blindés, sans compter une nouvelle classe de canonnières blindées, tandis que l'Angleterre en possède 62. Les Français ont 11 croiseurs rapides du type frégate, avec canons dans l'entrepont, 20 corvettes du type de l'éclairer, 14 avisos de station, 40 avisos d'escadron, 14 sloops, 22 canonnières pour le service des colonies, 12 avisos-transports et 22 transports portant 47,600 marins et 1,200 canons.

La marine anglaise compte 53,500 officiers, soldats marins et midshipmen. Une moyenne de 35 pour cent d'équipages ne vaut rien. Les vaisseaux portent 1,942 canons de tous les calibres, et la plupart sont d'anciens modèles.

Par ces statistiques puisées dans un journal anglais, il est évident que la marine française, si l'on compare les intérêts qu'elle a à défendre, est beaucoup plus forte que celle de l'Angleterre.

Voici une matrone qui n'est pas bête. Elle écrit que 99 femmes sur 100 admettront qu'un homme dont les rapports avec la femme ne peuvent subir l'épreuve de la conversation, n'est pas l'homme qu'il faut pour présider aux dix millions de familles et au vingt-cinq millions de femmes et de petites filles de la république voisine. Cleveland peut être un fort honnête homme dans les affaires d'argent, mais s'il n'est point moral, il ne devrait point recevoir le vote d'un seul père de famille. Son élection serait une insulte directe aux épouses et aux femmes de la nation. Il y avait d'autres hommes dont le passé n'eût point donné prise à la critique sous ce rapport: Bayard, pour les démocrates; Edmunds, pour les républicains. *La réforme du service civil devrait commencer par la charge de président!* Elle croit que les deux candidats actuels ne valent pas mieux l'un que l'autre sous ce rapport. Puis elle invite ses compagnes à s'approcher des bureaux de votation, en novembre, et à déposer dans des urnes spéciales leurs bulletins complimentaires en faveur de Bayard ou d'Edmunds, selon leurs opinions politiques. Ce serait le moyen, dit-elle, d'amener les hommes à faire un choix plus judicieux la prochaine fois.

Une des curiosités qui seront exposées, l'hiver prochain, à la Nouvelle-Orléans, est un tronc de palmier pétrifié. On l'a tiré dernièrement du sable sur la plage de Mount Pleasant, Caroline du Sud; il pèse 40 livres. C'est une pierre massive. On y reconnaît parfaitement le grain du palmier. C'est le seul spécimen connu de pétrification de cet arbre.

Nouvelles du Canada.

—M. le juge Stroud, de Québec, durant l'absence du juge en chef Meredith, a été nommé juge en chef "pro tempore."

—Les entrées sont nombreuses pour l'exposition de la puissance qui aura lieu à Ottawa, du 22 au 27 septembre courant.

—M. le juge Routhier doit faire paraître, d'ici à quelques mois, une seconde édition du premier volume de son livre: *A travers l'Europe*.

—L'un des membres de l'Association Anglaise pour l'avancement des sciences, M. Walter R. Brown est décédé à l'hôpital général, à Montréal.

—Des voleurs ont pénétré dans le bureau de poste de Québec sud, y ont défoncé le coffre-fort où ils ont pris une lettre enregistrée et \$200 en argent.

—La compagnie du Pacifique Canadien a déchargé récemment soixante-quinze hommes. On croit qu'elle sera avant longtemps dans l'obligation de diminuer encore sa main d'œuvre. Ceci se fera avant l'hiver.

—Le chemin de fer projeté Brockville et Ottawa prend une bonne tournure. La ligne a été explorée. Lorsque ce chemin sera achevé, la route entre Toronto et la capitale ne sera que de trois milles plus longue que par l'Ontario et Québec.

—Un riche cultivateur de Varennes, hautement respecté par ses voisins, s'est suicidé en se pendant dans sa grange. Le défunt, nommé Langlois dit Lachapelle était un homme aux habitudes régulières et rien ne peut expliquer cette fin tragique.

—M. Nicholson, citoyen de Montréal est mort hier à bord du vapeur *L'Asport* à destination de Toronto. M. Nicholson se rendait à Chicago en compagnie de sa femme et de sa fille, pour assister au mariage de son fils. Ses restes ont été renvoyés à Montréal.

—Un bien pénible accident est arrivé au lac Nominique, il y a quelques jours. Un colon, du nom de Bergeron, venant de Chicago, s'était fixé au lac Nominique. Le jour en question, Bergeron était à travailler aux derniers travaux du moulin. Il perdit tout-à-coup l'équilibre, et tomba d'une hauteur d'une vingtaine de pieds sur un amas de cailloux. On le releva sans connaissance et entièrement meurtri. Il succomba une journée et demie après l'accident, après avoir enduré les plus atroces souffrances. Il a pu cependant recevoir les derniers sacrements.

Nouvelles des Etats-Unis.

—L'église catholique St. Augustin a été dédiée au culte, à Boston, dimanche dernier.

—Les différents ailes pour les aliénés dans l'Etat du Massachusetts renferment 2,596 patients.

—W. Patenaude âgé de 13 ans, s'est noyé dimanche près de la filature de Windham Co., à Willimantic, Conn.

—Cinq hommes ont été blessés mortellement par l'explosion prématurée d'une charge de dynamite à Sharon, Pennsylvanie.

—L'hon. Henry B. Anthony, membre du Sénat représentant le Rhode Island, est mort à sa résidence de Providence, R. I., mardi dernier.

—A Baxley, Ge., trois nègres nommés Lewis se sont pris de querelle dans la nuit du 3 courant. Deux d'entre eux ont été tués ainsi que la femme du troisième qui a été atteinte par une balle égarée.

—Malvina Butler a été tuée raide dans sa maison, à Boston, par une balle provenant d'un coup de carabine qu'un factionnaire au *navy yard* de Charlestown, distant d'un mille avait tiré pour effrayer un voleur.

—Cinq autres cas d'hydrophobie viennent de se développer à Eufala, Alabama, sur la plantation où trente nègres souffraient déjà de cette terrible maladie. Ces nègres avaient mangé de la chair de porcs qui avaient été mordus par un chien enragé.

—Dans le canton de Alpine, Mich., on a trouvé la majeure partie d'un squelette de mastodonte, ou animal antédiluvien. La partie exhumée mesure 12 pieds 4 de longueur. Une des côtes a 4 pieds de longueur et une dent qui est en parfait état de conservation pèse trois livres et 10 onces 1/2.

—Le secrétaire d'état Folger est décédé à Geneva, N. Y., le 5 du courant. Sa mort a été si soudaine qu'on n'a pas eu le temps d'avertir ses enfants de venir assister à ses derniers moments. M. Charles Folger naquit à Nantucket, Mass., le 10 avril 1818, et était secrétaire d'état depuis 1881.

—La consommation des liqueurs dans les Etats-Unis augmente plus rapidement que la population depuis 1840. Voici quelques chiffres qui en donnent une idée. Le nombre de gallons de liqueurs bues se chiffre ainsi: 1840, 71,000,000; 1850, 94,000,000; 1860, 202,000,000; 1870, 293,000,000; 1880, 506,000,000; 1883, 655,000,000. Pendant que la population n'a fait qu'augmenter du triple dans les quarante dernières années la consommation des liqueurs enivrantes est dix fois plus grande aujourd'hui qu'en 1840. On dépense annuellement chez nos sobres voisins, environ \$800,000,000 pour les liqueurs seulement.

Bulletin du Jour.

CANADA.

M. Belleau, ex-député de Lévis au fédéral, en appelle à la cour suprême du jugement de l'honorable juge Caron.

Le département de l'Agriculture a accordé 140 brevets pour inventions pendant le mois d'août. Les revenus que ces brevets ont donnés sont de \$5,597.75.

Des troubles entre catholiques et orangistes ont lieu, chaque jour, sur la côte du Labrador. Plusieurs pêcheurs ont été blessés. Le gouvernement va envoyer un navire de guerre sur les lieux du désordre.

Les amis de l'honorable M. Costigan vont lui faire cadeau à Ottawa d'une superbe maison. L'honorable ministre du revenu de l'intérieur mérite à tous égards ce beau témoignage d'estime et de reconnaissance.

ETATS-UNIS.

Le Sun de New-York, un des plus importants journaux démocrates des Etats-Unis, vient de tourner le dos à Cleveland pour embrasser la cause de Butler.

Mme Belva A. Lockwood a accepté dans une longue lettre la candidature à la présidence. Elle dit que le parti des droits de la femme est le seul qui représente véritablement le pays tout entier. Si elle est élue, elle promet de travailler à accorder des droits et des privilèges égaux à toutes les classes de citoyens.

Les journaux nous annoncent le mariage à la Nouvelle Orléans de mademoiselle Louise Sidonie Verque, une jolie créole française de haute société, avec Sam. Hing, un chinois constructeur de chemins de fer, au Texas. Et dire après cela qu'il n'y a pas moyen d'en venir à une entente cordiale entre la France et la Chine.

Mercredi dernier, M. Adélar Millier, de Biddeford, Me., âgé de 18 ans, montait dans un grand arbre, et avait déjà atteint une hauteur de 60 pieds, lorsque la branche sur laquelle il s'appuyait, se brisa sous le poids de son corps et le précipita au bas de l'arbre. Le pauvre jeune homme n'a survécu que deux heures à ses horribles blessures.

EUROPE.

Durant un incendie dans une mine de soufre, près de Nicasia, en Italie, 30 hommes ont perdu la vie.

Un incendie a causé des pertes considérables, samedi, à Temesva, Hongrie. Une rue entière a été détruite.

Lord Carlingford se retirera du cabinet anglais à cause du mauvais état de sa santé. Lord Rosebery sera probablement son successeur.

Un détachement de 250 hommes sous les ordres du major Hunter, est débarqué à Zeyla, pour porter secours à la garnison assiégée de Harar.

Des marins français ont capturé une lune de mer tellement énorme qu'ils n'ont pu la laisser à bord. Ce monstre marin pèse 13000 lbs et mesure 7 1/2 pieds de longueur sur 8 de largeur.

La décision de la cour relativement à la demande de divorce entre Mme Adeline Patti et le marquis de Caux a été ajournée jusqu'en novembre. En conséquence la Patti, ainsi que le disait sa lettre à M. Maurel, ne jouera pas ici en octobre.

Mme Nilsson a signé un traité avec le colonel Mapleson pour des représentations en Angleterre et en Amérique à raison de \$2,400 par soirée. M. Strackoski a engagé la troupe entière du Theatre Apollo à Rome, pour jouer l'opéra à Londres pendant trois mois.

Le choléra fait de grands ravages en Italie. Le maire de la Spezia a succombé et le roi Humbert a retardé son départ pour Naples, où il y a eu vendredi 122 nouveaux cas et 57 décès. Dans la même ville, on a constaté, samedi, 300 nouveaux cas, dans 6 heures.

Le hongrois qui a poignardé sa bru, lundi, près de Hazleton, et a tenté ensuite de se suicider a été trouvé pendu à un arbre à un demi mille de sa demeure. Des hongrois masqués l'ont transporté là et lynché. L'excitation est grande. C'est le premier homme lynché dans le pays.

Il va se produire, en Angleterre, à la chambre des lords, un fait qui n'avait pas eu lieu depuis la Réforme : à la session d'automne, un prêtre catholique va venir siéger parmi les pairs du royaume. Ce prêtre est lord Peter, fils aîné du défunt lord catholique de ce nom et héritier de ses droits.

Bismarck a consenti à donner à la France l'appui et l'influence de l'Allemagne dans son attaque contre la Chine, à condition que le traité de 1860 avec la Chine soit révisé de façon à ce que l'Allemagne obtienne des concessions égales à celles de l'Angleterre, de l'Amérique et de la France. Bismarck a demandé au gouvernement de Pékin de céder une concession à Shanghai mais la Chine a refusé parce que le consentement de toutes les puissances est nécessaire. Bismarck a aussi l'intention de créer une station navale et de commerce au cap Shang.

Les Commissions Royales.

Les deux partis politiques sont d'accord à condamner ce mode d'enquête, selon qu'il est offert par l'un ou par l'autre. En chambre, lorsque l'opposition dénie un "scandale," elle demande un comité. Règle générale, dans les cas graves, c'est la "commission royale" qui est accordée, comme lors du "scandale du Pacifique" en 1873. On l'appelle de ce nom, à cause de la source d'où elle dérive ses pouvoirs. Les commissaires choisis sont nommés par le gouvernement au nom du souverain. Naturellement, l'opposition soutient que ces fonctionnaires sont contrôlés par les ministres. En général, on attache donc peu d'importance à leurs rapports, dans les affaires purement politi-

ques. Lorsque les partis sont à couteaux tirés, comme dans notre province, cette impression est d'autant plus forte et plus générale. On dit : Cette commission a pour objet de blanchir un nègre, ou de noircir un blanc, suivant le cas. Tel sera le sort de celle instituée à propos du "scandale-Mousseau" et du "scandale-Mercier." Comme le dit le News, de St. Jean, —journal conservateur qui fait autorité,—le verdict sera celui des Ecossais : not proven, point de preuve. Ce résultat aura pourtant son bon côté ; il restera un doute quant à la culpabilité des deux accusés, qui en auront le bénéfice ; le peuple ne tient pas à croire que ses chefs politiques sont des valets et des coquins. Si M. Mousseau était encore dans la politique, on pourrait donc lui dire, ainsi qu'à M. Mercier : Messieurs, vous êtes acquittés ; allez et ne pêchez plus !

Mais personne ne saurait prétendre que la conduite politique de ces deux hommes a été exemplaire. Il est évident qu'ils ont eu faim et que, pour eux comme pour tant d'autres, hélas ! dans notre petit monde officiel, l'esprit est prompt et la chair faible. Dans l'état de choses actuel, il ne faut pas être trop sévère à leur égard ; que ceux qui sont sans reproche leur jettent la première pierre.

Mais revenons aux commissions. Le News prend un point de vue saisissant de vérité et d'à propos :

"Ces deux enquêtes, dit-il, ont été instituées (parlons clairement) afin de gratifier le sentiment personnel et la vengeance personnelle, et la province a été l'instrument au moyen duquel les singes politiques espéraient tirer les marrons du feu. Il ne nous appartient point de signaler le mode à suivre lorsqu'un ministre de la Couronne est accusé de malversation, ou lorsqu'un membre du barreau est accusé d'avoir manqué à l'étiquette légale, pour nous servir d'un euphémisme. Le remède en pareil cas s'impose de lui-même, mais il ne doit point prendre la forme d'une commission royale. C'est une chose que le parti libéral affectionne beaucoup ; elle a l'avantage de coûter cher au peuple et celui de ne faire mal à personne, si ce n'est la nation en général ; on l'a invoquée si souvent qu'elle est devenue un simple brutum fulmen ; un tour d'élection peut-être, pouvant servir les fins du parti, mais qu'est-ce que la province y gagne ?"

Oui, voilà une question pertinente et opportune. Au peuple qui regarde faire et paie le violon, de répondre.

En attendant,

"Paie, Baptiste, paie !"

La loi Scott.

On me demande de faire connaître la loi Scott au public. A cela je n'ai pas d'objection. Il est bon que les habitants d'un pays connaissent les lois qui les régissent. Si, en général, l'on connaissait mieux nos lois, une foule de procès et de querelles seraient prévenus et la société ne s'en porterait que mieux.

Pour le moment, il s'agit d'apprendre aux lecteurs du Progres que, depuis 6 ans, il existe un statut fédéral intitulé "L'Acte de Tempérance du Canada, 1878," communément appelé le "Scott Act" du nom de son auteur.

Ce statut, comme son nom l'indique, est adopté tout particulièrement dans le but de favoriser la tempérance et de réprimer les désordres causés par l'usage des boissons enivrantes.

Pour atteindre son but cette loi comporte des dispositions sévères prohibant complètement la vente de toutes liqueurs vineuses, fermentées ou alcooliques.

C'est donc une loi prohibitive dans toute la force du mot.

Pour la bien comprendre il faut savoir qu'elle comprend trois parties bien distinctes. La première partie indique les procédures à adopter pour mettre la seconde partie en opération effective et la troisième contient les pénalités à être infligées à ceux qui contreviennent aux dispositions de la seconde partie.

Maintenant voyons quelles sont les clauses de la seconde partie. En premier lieu le statut pose une règle générale qui peut se résumer ainsi : A compter du jour où le présent statut sera rendu exécutoire dans un comté ou cité quelconque, personne, pour aucune considération que ce soit, ne pourra vendre aucune boissons enivrantes, liqueurs vineuses, ou fermentées, ou mélangées, et aucune licence ne sera octroyée à qui que ce soit pour la vente en détail du brandy, rhum, whiskey, ou autres liqueurs spiri-

teuses, vin, ale, bière, porter, cidre, ou autres liqueurs vineuses ou fermentées.

Par exception, la vente de ces boissons sera permise pour les fins médicales et du culte, par les pharmaciens et certaines personnes à ce autorisées par le lieutenant-gouverneur de chaque province, sur certificat du médecin ou du ministre du culte.

La même permission est accordée quand il s'agit des boissons dont on se sert dans certains arts, industries ou manufactures.

Les distillateurs et brasseurs peuvent vendre les produits de leur distillerie et brasserie en quantité d'au moins 10 gallons et seulement aux pharmaciens ou aux personnes autorisées comme susdit, ou demeurant en dehors des limites du comté.

Les manufacturiers qui fabriquent les vins provenant des raisins de leurs vignobles ainsi que ceux qui font exclusivement le commerce de la grosserie, pourront, les premiers, vendre leurs vins, et les seconds, leurs boissons, en quantité de pas moins de 10 gallons à la fois, aux personnes dûment autorisées par la loi ou résidant dans les limites d'une localité où le statut n'est pas exécutoire.

Le moyen donné pour rendre la loi exécutoire dans un comté ou cité est une requête signée par le quart, au moins, des électeurs habiles à voter à l'élection d'un membre du parlement fédéral. Cette requête, après avis dans les journaux, doit être déposée au bureau du shérif ou du registraire pendant dix jours et ensuite être transmise au secrétaire d'Etat. Alors, sur sa réception, le gouverneur en conseil lance une proclamation nommant un officier rapporteur et fixant un jour pour prendre le vote des intéressés. On suit à peu près les mêmes règles que lorsqu'il s'agit de l'élection d'un membre du parlement. Si la majorité des voix est en faveur de la mise en opération de la loi, le gouverneur en conseil, après 60 jours, annonce, par proclamation, que le Scott Act aura force et effet à compter de l'expiration des licences octroyées pour l'année courante, si elles doivent expirer au moins 3 mois après la dite proclamation, ou de l'année suivante si cette période est moindre que 3 mois.

Les contraventions à ce statut sont punies par une amende de \$50 pour la première fois, \$100 pour la seconde fois et pour chaque offense subséquente, l'emprisonnement.

Les procédures sont sommaires et sans appel.

Le collecteur du revenu de l'intérieur ou toute autre personne peut instituer une poursuite contre les délinquants.

Tel est, en raccourci, le dispositif de cette fameuse loi qui a soulevé une assez longue discussion lorsqu'elle fut soumise à l'approbation des communes et qui en soulève encore tous les jours dans les comtés où l'on cherche à se mettre sous son régime.

En cela rien de surprenant puisqu'elle est de nature à froisser les intérêts et les susceptibilités d'une partie nombreuse de la société. Ces discussions sont tout-à-fait raisonnables, tant qu'elles ne dégénèrent pas en acrimonie, car c'est le moyen d'arriver à connaître et d'éclaircir le hic de la question.

Dans le cas qui nous occupe le hic de la question c'est de savoir, si, pour réprimer les désordres et le mal causés par l'intempérance dans notre pays, il faut absolument nous mettre sous l'opération effective de la loi Scott.

C'est ce que nous allons étudier. WILFRID CAMIRAND.

Le chef de police demande, — par son organe, le *Pionnier*, — qu'on lui fasse "connaître le règlement en vertu duquel il pourrait poursuivre les facétieux fumistes qui ont commis ces enfantillages." C'est ainsi que le chef et son organe caractérisent la grossièreté commise à l'égard du Dr. Griffin. Evidemment le sens de la gentillesse est émué chez eux. Pour ce qui est du règlement, le *Pionnier* pourra dire au chef de son cœur qu'il est moins scrupuleux lorsqu'il fait opérer une descente chez des gens paisibles et inoffensifs, sous le prétexte d'y chercher le nid du lièvre ; ou encore, lorsqu'il jette dans un cachot un brave homme occupé à livrer des viandes vendues à l'avance à des pratiques, puis est la cause directe d'un procès en recouvrement de dommages-intérêts contre la commune et par suite duquel les contribuables ont à payer un joli denier à cause du zèle intempestif de la police. Eh ! mon Dieu, des peccadilles de ce genre, il n'en manque point sur la conscience de cet "enfonceur de portes ouvertes." Au reste, personne ne lui a reproché

de n'avoir point poursuivi "les facétieux fumistes," mais bien d'avoir, de concert avec les autorités municipales, toléré la présence du mannequin durant plusieurs jours, au grand plaisir des badauds, mais à la honte des gens bien élevés. Il se peut que le docteur ait fait mine d'en rire, mais il n'en a pas moins ressenti l'insulte.

NOTES LOCALES.

Horaire des Chemins de Fer. SHERBROOKE.

GRAND TRONC.—Pour l'Ouest : 2.55 p. m., 8.10 et 11.37 a. m. Pour l'Est : 3.22 et 8.20 a. m., 7.30 et 2.22 p. m.

PASSUMPSIC.—Départ : 4.15 a. m.; 7.40 p. m. Arrivée : 11.30 p. m.; 7.50 a. m.

QUÉBEC CENTRAL.—Arrivée : 8.20 p. m. Départ : 7.45 a. m.

INTERNATIONAL.—Arrivée : 10.00 a. m. Départ : 3.00 p. m.

Le rapport des courses qui ont eu lieu en cette ville, la semaine dernière, est forcément remis à notre numéro de vendredi prochain.

Mlle Bacon est prête à donner des leçons de français, à son domicile, rue Commercial. Le nombre des élèves sera restreint.

C'est le 1er octobre prochain qu'aura lieu l'exposition des produits agricoles, tenue en cette ville, par la société d'agriculture du comté de Sherbrooke.

On nous apprend que la fanfare Victoria se propose de donner trois concerts pendant le cours de l'hiver. C'est une bonne idée qui ne manquera pas d'être secondée par tous les amateurs.

Les prochaines assises criminelles, pour le district de St. François, s'ouvriront en cette ville, le mercredi 1er octobre prochain. On dit qu'il y a un bon nombre de causes inscrites au calendrier des accusés.

Il y a à cette après-midi, au *Sherbrooke House*, grande réunion de tous les intéressés à faire rater la loi Scott dans le comté de Stanstead. Tous les "gros canons" du comté y sont présents ou représentés. L'orage gronde.....

Jeudi dernier, pendant les courses, *Megantic Boy*, cheval appartenant à M. Archibald McDonald, a rompu le poteau qui le retenait captif et a pris la fuite. Il s'est infligé une profonde mais non dangereuse blessure dans la poitrine.

Lundi, la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc a supprimé son train-départ voyageant de Montréal à Portland et vice versa. Il a aussi été fait un changement dans le départ des autres trains. Voir l'horaire des chemins de fer.

La jument nommée *Phantom* de M. J. R. Woodward est morte dimanche matin. Samedi, sur l'hippodrome, elle a pris part à une course et a remporté le second prix. Mais, hélas ! la pauvre bête était de ce monde où les plus belles choses ont le pire destin !

MM. R. Robins et E. Farwell, de cette ville, sont partis, samedi dernier, pour Boston, Mass. Ils ont entrepris de faire ce voyage sur leurs bicyclettes. La distance entre Sherbrooke et Boston est d'environ 300 milles. Nous leur souhaitons bon voyage et bien du plaisir.

Plusieurs personnes ont été éfrayées à la vue d'une lumière qui brillait chaque soir, la semaine dernière, au-dessus de la ferme de M. S. E. Smith. Les premiers soirs de son apparition on s'imagina de voir un feu-follet ou un revenant, mais bientôt on découvrit que cette fameuse lumière n'était rien autre chose qu'un grand fanal placé dans le champ de M. Vekeman et servant à orienter les voyageurs de nuit. C'est cette lanterne que l'on appelle le "Signal Vekeman."

L'un des vastes et superbes magasins que M. A. Winter ouvrira au commerce cette semaine sera occupé par notre vieil ami, M. C. A. E. Lefebvre. Ce vétérinaire du commerce, dont l'expérience et le bon goût dans l'art de choisir les marchandises et d'assortir convenablement un magasin sont connus de tous, se propose d'avoir un assortiment des plus variés et des plus considérables. C'est une nouvelle dont tous les citoyens de Sherbrooke et des environs vont se réjouir. M. Lefebvre ouvrira son magasin, (qui est l'un des plus jolis de la ville), le samedi, 13 courant. Nous lui souhaitons une nombreuse clientèle et tout le succès qu'il mérite d'avoir.

Nous avons reçu la nouvelle carte géographique des cantons de l'Est, dressée par notre confrère, M. E. R. Smith, du *News*, de St. Jean. Cette carte est la plus complète et la plus commode qui existe actuellement ; elle sera d'une grande utilité pour les avocats et tous les hommes d'affaires. Tous les endroits de quelque importance y sont indiqués avec une scrupuleuse exactitude.

Personnel.

L'hon. J. A. Chapleau, secrétaire d'Etat, est arrivé à Montréal samedi, de retour de la Colombie. Il est actuellement à Sherbrooke.

M. H. B. Brown, avocat de notre ville, qui était allé passer ses vacances avec sa famille à la Rivière-du-loup (en bas), est de retour depuis hier soir, plein de vigueur et de bonne santé.

M. E. B. Therrien, notre excellent violoniste, qui a passé ses vacances à Boston, où il a suivi les hôpitaux, est de retour au milieu de nous depuis quelques jours. Il ira suivre ses cours de médecine à Montréal le mois prochain.

Nous avons eu le plaisir vendredi dernier de recevoir à nos bureaux l'agréable visite de M. Gabriel Marchand, avocat et rédacteur en chef du *Franco-Canadien*, de St. Jean. M. Marchand qui a visité notre ville pour la première fois s'est déclaré enchanté de ce qu'il y a vu.

Parmi les nombreux visiteurs de la semaine dernière, il nous a été fort agréable de revoir le capt. Phelan, de Magog, dont la compagnie était autrefois attachée au 53e régiment de notre ville. Elle forme maintenant partie du 52e, dont les quartiers-généraux sont à Cowansville. Notre ami étudie la médecine à Montréal, d'où il nous reviendra bientôt aussi bon médecin qu'il est vaillant soldat.

M. Camille Janssens, Consul général de Belgique au Canada, est arrivé ici lundi soir. Il est venu visiter notre petite colonie belge en vue de régler les différends qui l'agitent en ce moment. Tout annonce qu'il va réussir dans ce patriotique dessein. Il a paru enchanté de notre ville et de ses environs, ainsi que des paysages qu'il a vus le long du Québec Central. Il a visité la ville en compagnie de M. H. Verhaert. M. le Consul, qui est un ancien avocat, est au pays depuis deux ans. Avant de venir au Canada, il était président du tribunal International, en Bulgarie. C'est un homme distingué et qui remplit admirablement ses nobles et hautes fonctions.

LES PREMIÈRES COURSES EN CHARIOT.

Maintenant que M. Forepaugh dont le cirque immense apparaitra ici samedi le 27 courant, a fait revivre les courses en chariot des anciens hippodromes de Rome et de Grèce, tous nos lecteurs auront le plaisir d'être témoins de ce genre d'amusement qui, il y a trois mille ans, faisait les principales délices de Rome et de la Grèce. Les courses en chariot ont d'abord été en usage à Rome à l'occasion des grandes fêtes en l'honneur de Mithras Selon Plutarque, c'est aux jours de Pompée que les Romains ont commencé à adorer la divinité Mithras. Après sa mort, ce culte est tombé en désuétude et a languie pendant quelque temps pour reparaître avec plus de magnificence sous la dictature de Jules César.

Nouvelles des Cantons de l'Est

Tingwick. Cette municipalité qui était autrefois habitée par une majorité anglaise considérable, s'adresse au gouvernement pour obtenir l'usage des deux langues dans son conseil. La majorité est maintenant canadienne française.

Stanstead. Par proclamation publiée dans la *Gazette du Canada*, samedi dernier, la votation pour l'adoption ou le rejet de la loi Scott, dans le comté de Stanstead, est fixée au jeudi 9 octobre prochain. On croit généralement que la loi va être adoptée.

Sweetsburg. La prison du district, à Sweetsburg, est presque vide de prisonniers. On croit qu'il n'y aura pas un seul cas d'accusation au prochain terme des assises criminelles pour le district de Bedford. C'est une excellente note en faveur de ce district important.

Coaticook. On est à organiser des courses qui auront lieu ici lundi prochain, 15 courant. Plusieurs bourses seront offertes à la concurrence et l'on s'attend à la présence d'un grand nombre de visiteurs. Les travaux de manufacture vont recommencer le quinze du courant à la fabrication de coton de Coaticook Nord. Cet établissement emploie plusieurs mains et sa réouverture ne pourra manquer d'activer la marche des affaires.

Chesham. Un jeune homme de 15 ans, fils de M. François Poulin, de Chesham, trouva l'autre jour une cartouche de revolver et se mit à l'examiner et à la serrer dans sa main pour en éprouver la dureté. Tout-à-coup la cartouche fit explosion en faisant sauter trois doigts de la main gauche du malheureux jeune homme et lui mutilant la paume. M. le Dr. Millette, d'Agnes, chez qui la victime a été transportée, dit que la guérison devra être lente et les opérations à faire très douloureuses.

**Drummondville.**

—On est à construire un pont magnifique à Drummondville, sur la rivière St. François. Les travaux sont déjà beaucoup avancés. Toute la pierre qui devra servir à la construction des piliers est prête à être employée. Ce pont est dans le genre de celui qui a été dernièrement érigé à Richmond.

**St. Jean.**

—La fabrique de conserves de tomates de M. Douglas, de St. Jean, fonctionne actuellement avec beaucoup d'activité. Ces pommes d'amour ont été emboîtées en grande quantité depuis l'ouverture de la saison des fruits.

—La compagnie manufacturière de chausures de St-Jean, connue sous le nom de Côté & Cie, devra commencer ses travaux de manufacture dans quelques jours. Cette fabrique emploiera d'abord quatre-vingt personnes et le nombre en sera augmenté aussitôt que les affaires auront pris leur cours.

**St-Anne de Stukelley.**

—Vendredi de la semaine dernière, un jeune homme du nom de Joseph Rop était à faire la chasse dans une forêt voisine quand tout-à-coup il se trouva en présence d'un ours de bonne taille. La bête fauve était si près de lui que déjà elle s'était montée sur les pieds de derrière pour en venir à une lutte avec son adversaire. Fort heureusement, celui-ci garda assez de sang-froid pour ajuster l'ours et l'étendre mort en lui lançant la décharge de son fusil dans la poitrine. La chair de cet ours qui a fait les régals des citoyens de Waterloo a pesé près de trois cents livres.

**Richmond.**

—On dit que M. W. L. Ball, le gérant actuel de la succursale de la banque des Cantons de l'Est à Richmond, est à la veille d'offrir sa résignation pour se livrer au commerce du bois. M. Ball a rempli cette charge importante avec beaucoup d'habileté et sa démission serait certainement appréciée avec regret par les citoyens de cette ville.

—Notre jeune concitoyen, M. Joseph Millette, vient d'ouvrir un nouveau magasin de provisions et de chausures dans la maison Janelle, rue Main. M. Millette est un jeune homme actif et entreprenant et mérite à bon droit le patronage du public.

—Une collision a eu lieu près du chemin de traverse chez M. Steel, mardi dernier, entre le train d'accommodement du matin et un convoi de fret qui le suivait. Les dommages n'ont pas été considérables. Le chauffeur seul, M. D. McDonald, a reçu une légère blessure en sautant de la locomotive. La brume du matin était très épaisse et avait empêché l'ingénieur du dernier train d'apercevoir les signaux du premier.

**CORRESPONDANCE.**

**LE RÈGLEMENT NO. 100.**

**Monsieur le rédacteur.**

Tout le monde savait depuis longtemps que nous avons au conseil de ville des hommes solides, des gens qui ne bronchent point. En voici une nouvelle preuve. A la séance du conseil, tenue le lundi 10 septembre 1883, à laquelle étaient présents le maire Lomas et les conseillers W. C. Lyford, D. McManamy, S. J. Foss et J. R. Woodward, — le fameux règlement no. 100 fut adopté à l'unanimité. Par ce règlement inique, il était défendu à quiconque de vendre au détail des viandes sur le marché. Les auteurs de ce coup d'état, — M. McManamy, en tête, — disaient : il faut protéger les bouchers, si nous voulons retirer de forts loyers de nos étaux. Impossible de leur faire entendre raison, au nom des pauvres gens, qui allaient ainsi se trouver à la merci des bouchers. On était loin de l'époque de l'élection de M. McManamy, le règlement fut imposé. Depuis cette date, on a constaté l'existence du monopole et les récriminations ont été générales. Qu'est-il arrivé? Le mois de janvier approche; M. McManamy aura à rendre compte de sa conduite municipale; il fallait bien jeter un peu de poudre aux yeux des gens.

Lundi dernier, 1er septembre, les mêmes conseillers ont été unanimes à adopter le règlement qui abroge le premier. Moi, pauvre ouvrier, je me réjouis de cette conversion (pour ne point dire volte-face), opérée dans le cours d'une année chez des gens solides, au point de vue de l'intérêt de ceux de ma classe, des pauvres gens. Mais je me demande pourquoi M. McManamy et ses collègues de l'année dernière ont tourné leur capot sur cette importante question; pourquoi ils ont voté noir le second lundi de septembre 1883 et blanc le premier lundi de septembre 1884, sur la même question! M. McManamy surtout qui s'est fait le champion des hommes solides l'hiver dernier pourra peut-être nous dire

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?

Il est donc vrai de dire avec le proverbe : *Circumstances alter cases; aut tempora aut mores; it makes a difference whose ox is gored!*

Il pourrait peut-être répondre comme ce juge, qui venait de prononcer deux arrêts contraires sur la même question :

Je sais bien que l'un de mes votes est mauvais, mais je serais fort en peine de dire lequel!

En tout cas, les citoyens feront bien de l'interroger à ce propos l'hiver prochain et de lui demander : Qu'est-ce qu'un so.... lide?

QUARTIER CENTRE.

9 sept.

**MARIAGES.**

—Lundi matin, à la cathédrale, M. Louis-J. Pichette, de l'Hôtel Continental, conduit à l'autel Mlle Orpha St. Laurent, fille de notre estimable concitoyen, M. Louis-Charles St. Laurent. La bénédiction nuptiale a été donnée par le très-rév. M. A. E. Dufresne, V. G., en présence d'un grand nombre de parents et amis des mariés. L'heureux couple est aussitôt parti pour un voyage de nocce. Nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité les accompagnent.

—A Sherbrooke, le lundi 8 septembre 1884, par M. l'abbé Roy, vice-supérieur du Séminaire, M. Louis-Eugène Poulin, comptable à la Banque Nationale, ici, à Mlle Georgina Lord, fille de M. Maxime Lord, aussi de notre ville. Heureux voyage de nocce, douce lune de miel, bonheur et prospérité à travers la vie, tels sont nos vœux.

**On Demande**

DIX COUTURIÈRES pour confectionner les vêtements d'hommes. Le plus haut prix sera payé. S'adresser à

J. N. DUBRULE, Richmond, P. Q.

**DECES.**

Les anciens s'en vont. M. Samuel Mobbs, maître-tailleur, est décédé hier, dans la 68e. année de son âge. Cet homme paisible a passé par toutes les infortunes de la vie : il a perdu la plupart de ses enfants par la pneumonie, et cependant il a paru supporter ses épreuves avec la résignation du bon chrétien. Les funérailles ont lieu cette après-midi



**COUR D'ASSISES**

Une session de la COUR D'ASSISES, juridiction criminelle, pour le district de St. François, sera tenue au Palais-de-Justice, en la cité de Sherbrooke, le

**Mercredi, 1er Octobre 1884,**

à dix heures du matin. En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui entendent poursuivre aucun des prisonniers incarcérés dans la prison commune du dit district d'avoir à se présenter aux fins de les poursuivre selon la justice. De plus, je donne avis à tous les Juges de Paix, Coroners, Connétables et Officiers de Police, dans et pour le dit district, de comparaître en personne avec leurs rôles, actes d'accusation et autres documents, aux fins de faire dans leurs différents offices ce qu'il convient de faire.

G. F. BOWEN, Shérif.

Bureau du Shérif, Sherbrooke, 2 septembre 1884.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de St. François.

DANS LA COUR SUPÉRIEURE. No. 913.

Le vingt-unième jour du mois d'août, mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Devant John Short, député protonotaire.

IRA ELLIS PECK, du canton de Barford, dans le dit district de Saint François, cultivateur,

Demandeur,

vs.

DAME SUSAN E. M. TIFFT, ci-devant du dit canton de Barford et actuellement de la ville de Woodstock, dans l'Etat du Connecticut, un des Etats-Unis d'Amérique, épouse du dit Ira Ellis Peck, et par lui dûment autorisée pour les fins des présentes,

Défenderesse.

Il est ordonné sur requête du demandeur, en autant que la défenderesse a quitté son domicile dans la province de Québec et ne peut être trouvée dans le district de Saint François, que par un avis à être inséré deux fois dans le *Weekly Examiner* et le *Progress de l'Est*, papiers-nouvelles publiés en langues française et anglaise respectivement, dans le dit district de St. François susdit, il soit enjoint à la dite défenderesse de comparaître et de répondre à l'action du demandeur sous deux mois à partir de la dernière insertion du dit avis, et qu'à son défaut de ce faire, il soit permis au demandeur de procéder à l'instruction de cette cause et à jugement comme dans une cause par défaut.

Par moi, (Signé), JOHN SHORT, Député protonotaire.

**AVIS IMPORTANT.**

Tout en offrant ses remerciements à ses amis et au public en général pour le généreux patronage qu'ils lui ont accordé pendant le cours des sept années dernières, le soussigné espère, par une prompte attention aux affaires, d'en mériter la continuation. Il est aussi heureux de leur apprendre qu'il vient d'ajouter un département important à son établissement de commerce. S'étant assuré les services d'ouvriers experts, il est maintenant en état de faire toute espèce de

**CHAUSSURES SUR MESURE**

Ainsi que toute réparation dans cette ligne, sous le plus court délai. L'ajustement des ouvrages faits sur commande sera garanti et le fini et l'élégance n'en seront surpassés nulle part ailleurs. L'ouvrage sera toujours prêt au terme convenu. Une commande d'essai est sollicitée au *MONTREAL ONE PRICE BOOT AND SHOE STORE.*

**A. BRODEUR,** Rue Wellington, Sherbrooke.

**GRANDE EXHIBITION DE PUISSANCE ET 39IÈME**

**Exposition Provinciale**

SOUS LE PATRONAGE DE L'Association de l'Agriculture et des Arts d'Ontario,

AURA LIEU À

**OTTAWA, ONT.,**

—DE— 22 jusqu'au 27 Septembre '84.

Des prix au montant de \$23,000 ainsi que des médailles de la Puissance, y seront distribués.

Les entrées doivent se faire dans les délais suivants, en s'adressant au secrétaire, à Toronto :

Pour les chevaux, bêtes-à-cornes, moutons, cochons, volailles et instruments aratoires, d'hui au 23 août;

Grains, légumes, produits de la ferme en général, machines et tous articles de manufacture, le ou avant le 30 août;

Produits horticoles, ouvrages manuels, objets artistiques, etc., le ou avant le 6 septembre prochain.

On se procure des listes des prix ou des formulaires d'entrée en faisant application aux secrétaires des diverses sociétés d'agriculture et d'horticulture et des instituts mécaniques de la province d'Ontario ou au secrétaire, HENRY WADE, Salle Agricole, Toronto.

PROVINCE DE QUÉBEC, Municipalité de la Cité de Sherbrooke.

A une assemblée régulière mensuelle du Conseil Municipal de la Cité de Sherbrooke, tenue dans la salle du Conseil, lundi, le premier jour de septembre, mil huit cent quatre-vingt quatre, en conformité aux dispositions de la Charte de la Cité et ses amendements et du Code Municipal de la province de Québec, étaient présents : MM. A. G. Lomas, W. C. Lyford, J. S. Foss, T. Lemaire, H. C. Cabana et D. McManamy, membres du dit Conseil, et en formant le quorum. Le dit A. G. Lomas, agissant comme président du dit Conseil, ordonne et fait le règlement suivant, à savoir :

**RÈGLEMENT NO. 106,** Pour abroger le Règlement No. 100 des Règlements du dit Conseil.

1. Qu'il soit décrété que ce Règlement No. 100 de ce Conseil, est par le présent abrogé. 2. Que ci-après, aucune personne ou personnes n'auront le droit de vendre, ou d'exposer pour être vendus, hors des limites du terrain du Marché, dans la Cité de Sherbrooke, de la viande fraîche, du bœuf, du mouton, du veau, de l'agneau, du lard et quelque viande que ce soit, sans avoir au préalable obtenu une licence pour ce faire, sous peine d'en courir une amende de cinq dollars pour chaque et toute offense. Décrété à Sherbrooke, ce premier jour de septembre, 1884.

(Signé) A. G. LOMAS, (Signé) WM. GRIFFITH, Maire. Sec.-Trésorier.

Je, par les présentes, certifie que le document qui précède est une vraie copie de Règlement No. 106, dont l'original demeure enregistré à mon bureau.

WM. GRIFFITH, Sec.-Trés.

3 Sept. 1884.

**AUX ENTREPRENEURS**

Les soussignés informent le public que de nouveaux FOURNEAUX À CHAUX sont actuellement en activité au LAC WEEDON. Tous ceux qui ont besoin de chaux de première qualité ne peuvent faire mieux que de s'adresser à nous. C'est la meilleure quant à la force et au prix. S'adresser à

CYRILLE LAMOUREUX, Coaticook, ou à AUG. TREMBLAY, Lac Weedon.

**SUN LIFE ASSURANCE CO. OF CANADA.**

Bureau principal, 164 rue St. Jacques, Montréal.

ACTIF, - - \$1,200,000.

THOMAS WORKMAN, - Président.

R. MACAULAY, - Administrateur.

Cette compagnie d'assurance est une institution quasi canadienne qui investit tous ses capitaux au milieu de nous, et peut à bon droit réclamer sa part du patronage public. C'est une société puissante et prospère, possédant de forts capitaux sûrement investis. Ses taux sont peu élevés et ses profits divisés d'une manière équitable entre les porteurs de police d'assurance. La compagnie d'assurance THE SUN est la seule qui émette des polices d'une manière absolue et sans conditions. On prend un soin tout particulier pour faire le choix des risques, mais, lorsqu'une police a été émise, le montant d'assurance est remis à la personne assurée, sur preuve de son décès, quels qu'en soient les circonstances, l'époque et le lieu. La seule condition est le paiement exact des primes. Les livres de cette compagnie ne contiennent pas une seule police à propos de laquelle il y ait eu contestation.

G. L. RIDOUT, Agent général.

**Magasin à bas prix de Montreal**

RUE WELLINGTON,

**F. CODERE, PROPRIÉTAIRE.**

Assortiment complet et à des prix réduits. Quincaillerie, Ferronnerie, Coutellerie, Instruments Aratoires, Charbon, Peintures, Vernis, Huiles, &c., &c. Une

**Boutique de Ferblanterie** très complète est attachée au magasin. Des hommes habiles y sont employés et peuvent exécuter tous les ouvrages, tels que Plombage, Pose de tuyaux à gaz, à l'eau, etc.

**CUIR**

de toute sorte, rouge, noir et de couleur, et fournitures pour cordonniers.

**AUX VOITURIERS.**

On trouvera toujours à mon magasin un assortiment des plus variés de bois préparé pour voitures et roues importé directement des manufactures une année à l'avance et conséquemment toujours très sec et vendus à des prix défiant toute concurrence.

**Poeles! Poeles!**

La seule place où vous puissiez acheter les poeles de la manufacture James Smart qui ont obtenu le premier prix à l'exposition de la Puissance, l'an dernier, c'est à mon magasin, j'en tiens toujours un assortiment des plus complets. Une visite est respectueusement sollicitée.

47 F. CODERE.

**AVIS**

Est par les présentes donné que je ne sera responsable d'aucune dette contractée en mon nom à moins d'un écrit de ma main.

P. W. NAGLE.

28 avril 1884.

36jno

**Au Magasin du Bon Marche**

**S. GENDRON,** Maison Kerr, rue King.

EN GROS ET EN DETAIL

Brandies, Vins, Gin, Rye, Bière, Porter, &c., &c.

PROVISIONS, FARINE, JAMBON LARD, SAINDOUX, FROMAGE, &c.

Toutes marchandises vendues au plus bas prix possible.

S. GENDRON.

Sherbrooke, 19 nov. 1883. 1a14

**A-VENDRE OU A LOUER.**

Le soussigné, ayant l'intention de se livrer à un autre genre d'affaires, informe le public qu'il offre de vendre ou louer ses magnifiques ateliers et tout le matériel y contenu, tel que engin, machines, etc., etc. L'engin est de la force de six chevaux-vapeurs. Ces ateliers peuvent être convertis en aucune autre branche d'affaires : tannerie, fonderie, fabrique de chaussures, de meubles, etc. M. Biron vendra ou louera aussi avec sa fabrique, ou séparément, sa superbe résidence privée située sur le même lopin de terre, comprenant trois emplacements de la dimension d'environ 200 x 300 pieds. Conditions très libérales. Pour plus amples informations, s'adresser à

PAMPHILE BIRON, Sherbrooke-Est.

**CLASSES COMMERCIALES!**

—DE— SHERBROOKE, P. Q.

**B. LALIME.**

Le cours d'étude comprend les matières suivantes, savoir : La Tenue des Livres dans toutes ses formes, depuis la plus simple jusqu'à la plus compliquée; L'Arithmétique Commerciale et Mentale; La Calligraphie et la Correspondance Commerciale; La Loi Commerciale et les Formules nécessaires au commerce; La Grammaire Française et Anglaise, &c. Les instructions étant données à chaque élève en particulier, on peut faire le cours en moins de 6 mois. Nul élève n'est admis avant d'avoir atteint l'âge de 16 ans.

Pour plus amples détails, s'adresser par lettre ou personnellement à B. LALIME, Sherbrooke, P. Q.

**MARKET HOTEL**

Rue Compton, Place du Marche COOATICOOK, P. Q.

Table, lits, vins et liqueurs de première qualité, bonnes cuisines, etc. Cette hôtellerie est la plus confortable et la mieux tenue des environs. Les commis-voyageurs y trouveront de magnifiques salles pour l'étalage de leurs échantillons et tout le monde y recevra la plus cordiale réception.

VALLEE & MESSIER, propriétaires.

**Magasin de Pelleteries**

—DE— SHERBROOKE

**CHAPEAUX & CHAPEAUX**

50 CAISSES 50

**Chapeaux en Feutre et en Laine**

DURS ET MOUS,

Importés directement des plus célèbres manufacturiers anglais et américains, et comprenant toutes les nouvelles

**FORMES DU PRINTEMPS,**

Pour hommes, jeunes gens et enfants. Les couleurs et les formes sont très variées et les prix sont exceptionnels de bon marché.

Pelleteries brutes achetées au plus haut prix du marché, pour argent comptant.

Z. P. CORMIER.

Sherbrooke, 17 avril 1884. 10

**C. O. GENEST,**

Marchand en gros et au détail

**D'Epicerie et de Provisions,**

RUE WELLINGTON

Porte voisine de M. Frs. Codere.

Brandy, Vins, Gin, Rye,

Highwines en bouteille et en quart,

Bière Fletcher, Porter, etc.

VIN DE MESSE, DE SICILE ET DE CETTE, AVEC CERTIFICAT.

Provisions, Farine, Graisse, Jambons, Grains, &c.

Le tout au plus bas prix possible.

C. O. GENEST.

Sherbrooke, 1er mai 1884. 38

**Pharmacie Canadienne.**

**MEDICAL HALL**

**W. E. IBBOTSON,**

Rue Wellington, Sherbrooke.

Drogues et Médécines, Objets de Fantaisie, Articles de Toilette, Eponges, Brosses, Parfums.

**VINS PURS ET LIQUEURS**

Pour usage médicinal.

Prescriptions des Médécins soigneusement préparées.

Commandes remplies avec soin et promptitude.

Agence d'Immigration,

Agence des Paquebots Transatlantiques.

**Nouvelle Visite**

—DU FAMEUX—

**CIRQUE FOREPAUGH.**

Il ne vient pas à titre d'étranger ni d'aventurier, mais comme une institution bien connue, entièrement éprouvée, illustrée par des années d'existence et proclamée de toutes parts comme étant

**La Plus Grande Exhibition**

Sous tente qui existe dans l'univers.

Cet ancien, ce solide et merveilleux amphithéâtre ambulante est à faire sa quatrième grande tournée sur le sol canadien et visitera

**SHERBROOKE, Samedi, 27 Sept. 1884**

Et apparaîtra dans toute sa splendeur et sa plénitude, l'après-midi et le soir, exhibant pour la première fois ici et dans le Nouveau-Monde le premier et seul véritable éléphant royal de Siam.

**L'ÉLEPHANT BLANC,**

La "Lumière de l'Asie," la "Perle du Temple," le Diamant de la Voûte Azurée, l'Éblouissement de l'Univers, l'Apis des Bouddhistes, reconnu comme tel par les hommes de science, la presse, le public et l'ambassade entière de Siam. Autre originalité des plus intéressantes qui paraîtra ici et sur le continent pour la première fois : Troupe réelle de

**MAMELOUCKS et MAURES,**

Vrais Enfants du Sultan du Désert.

ADORATEURS DE MAHOMET. ENFANTS DU DÉSERT.

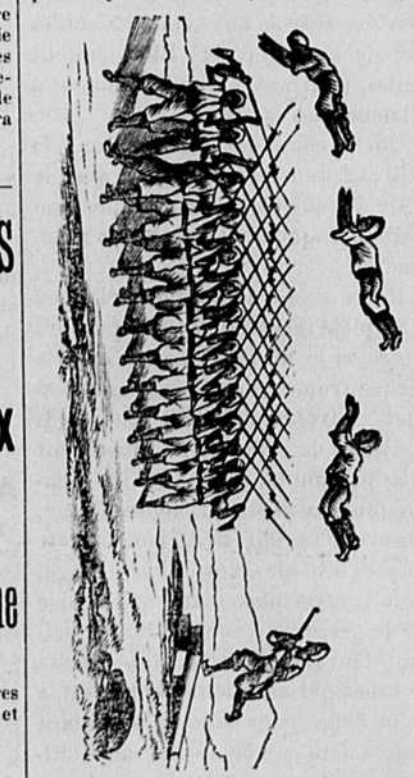
CROYANTS AU CORAN. HEROS, FILS DU DÉSERT.

FILS BASANÉS DU SAHARA.

Tous paraîtront dans un

**Unique Cirque à Triple Cercle**

Et exécuteront une série de jeux athlétiques les plus nouveaux qui se soient vus.



**FANFARE ARABE COMPLETE.**

EN QUART DE

**100 ELEPHANTS**

Piste d'un 1/2 mille, et le premier et seul

Harnas de Coursiers anglais - \$30,000.

Coursiers romains, courses à claies, courses de la "Liberté," courses au trot et au galop. Chacune de ces courses est réelle. Première

apparition de la troupe d'éléphants-musiciens d'Adam Forepaugh et les premiers et les seuls

éléphants-bouffons. L'exposition la plus merveilleuse de sagacité animale qui se soit vu.

Ne manquez pas d'amener vos enfants pour être témoins d'une scène qui les remplira d'admiration et les enchantera au suprême degré. Que jeunes et vieux contemplent cette

**Bande Solide de Mastodontes.**

Venez tous, et la première fois voyez des

ÉLEPHANTS-BOUFFONS.

ÉLEPHANTS JOUANT L'ORGUE.

ÉLEPHANTS BATTANT LE TAMBOUR

ÉLEPHANTS frappant les CYMBALES

ÉLEPHANTS jouant le XYLOPHONE.

ÉLEPHANTS soufflant le TROMBONE.

Et d'autres instruments de musique, avec toutes les règles de l'art. C'est la première et la seule compagnie d'éléphants-musiciens de l'univers et la troupe la plus puissante.

**1000 Bêtes Sauvages**

Lions, Tigres, Chiens, Singes, Chevaux et nombre d'autres animaux instruits. Spécimens de toutes les nations. Une grande et

**MAGNIFIQUE PARADE**

LA  
CONSCIENCE

—PAR—  
RAOUL DE NAVERY

XV

(Suite.)

Je voyais rarement Renée. Elle était grande et embellie; l'ombre qui restait sur son front en augmentait le charme. Sa voix s'amollissait; sa taille n'avait rien perdu de sa grâce élégante. Elle parlait moins encore que par le passé, mais ce qu'elle disait se gravait davantage dans la pensée.

On ne pouvait expliquer le changement survenu en elle que par le mot: "Souffrance!" et quelle apparence que cette jeune fille eût déjà souffert? Je l'évitais presque, je crois qu'elle me fuyait. En retour, mademoiselle Diane de Martigny me témoignait une vive sympathie. Arthémise d'Arrolles crut sans doute que le meilleur moyen d'être remarquée par un jeune homme venant de Paris était de se mettre en frais de toilette; elle en fit, et beaucoup. J'ai l'amour-propre de croire que j'étais le prétexte de ce redoublement de luxe.

Aucune de ces jeunes filles n'était mariée, et trois ans s'étaient écoulés depuis mon départ. Elles étaient belles, pourtant, et appartenaient à d'honorables familles.

Quelle cause les retenait dans le célibat? Je me le demandai avec le désir d'étudier une sérieuse question philosophique dont la solution m'inquiétait.

Renée se destinait-elle au cloître? Sa piété fervente l'aurait pu faire croire, si je n'avais surpris en elle des mouvements soudains, dans lesquels se trahissaient les tendresses légitimes de la famille. Elle aimait avec passion les petits enfants. Chaque fois qu'elle en rencontrait un, elle l'embrassait avec bonheur, le berçait ou l'amusait, selon son âge. Je la trouvais plus d'une fois assise sur le perron de son jardin, et suivant d'un regard attendri les ébats de bébés qui abandonnaient le sable et les fleurs pour se jeter en criant de joie dans ses bras caressants. Elle ne craignait point que ces chères créatures chiffonnassent son corsage de mousseline. Leurs petites mains ébouriffaient ses cheveux avec plaisir. Un jour même, l'un d'eux ôta subitement son peigne, et comme Renée tordait sans préention sa chevelure opulente sur la nuque, elle se trouva enveloppée d'un nuage doré. Je me promenais alors dans une allée, j'entrevois cette figure digne de Véronèse; mademoiselle Renée s'aperçut de mon admiration; elle rougit, releva ses cheveux et embrassa l'enfant pour se donner une contenance.

Tout ce qu'elle faisait, tout ce qu'elle disait trahissait un vif amour de la famille:

—Elle n'entrera point en religion, pensais-je; se mariera-t-elle?

Depuis mon départ, de riches partis lui avaient été proposés; aucun ne lui convenait, elle les refusa tous. Je n'étais point assez fat pour croire qu'elle m'attendait. D'autant moins que ses façons d'agir avec moi paraissaient singulièrement modifiées; sa réserve se transformait progressivement en roideur. On eut dit qu'elle s'étonnait de m'entendre traiter des questions sérieuses. Je devinais pour moi, dans son âme, une pitié mêlée d'une nuance de mépris.

Elle évitait de m'interroger comme autrefois, et je commençais à m'en inquiéter.

Qu'avais-je cependant à lui dire? Rien! Je redoutais la sagacité de son esprit, et la lumière de son âme qui, pour elle, éclairait les objets d'une façon si juste. Je tremblais qu'elle lut au fond de mon cœur.

Sans doute Pothin et Roch m'avaient peint sous de noires couleurs à ses yeux. Elle gardait des préventions, luttait contre la puissance d'un souvenir. Trop fière pour se plaindre, elle dissimulait une douleur intense.

En connaissait-elle la cause? Je ne le crois pas.

Ma mère s'inquiétait de me voir fuir celle qu'elle m'avait destinée; cependant elle ne crut point devoir m'interroger.

L'hiver se passa rapidement. L'été ramena les promenades, les parties de campagne.

Un jour, on fit le projet d'aller dîner au bord d'un étang assez vaste et ombragé d'arbres séculaires. Des collines s'abaissant par degrés s'aplanissaient sur ses rives; il ressemblait à une coupe de lapis. On monta en voiture vers deux heures. Nous étions environ quinze personnes, au nombre desquelles se trouvaient plusieurs enfants.

La promenade fut ravissante. Tantôt on marchait dans les chemins préservés du soleil grâce à la voûte des chênes, tantôt les chevaux nous emportaient.

Arthémise, Renée et Diane se trouvaient dans la même calèche avec ma mère et une vieille dame de ses amies.

J'étais à cheval, les escortant le plus souvent, d'autres fois me laissant aller au bonheur de courir sans crainte et sans frein. On arriva de bonne heure près du lac.

Le repas servi au bord de l'eau fut d'une gaîté excessive. Des enfants de bûcherons, attirés par la curiosité, retenus par la gourmandise, erraient autour de nous, tendant leurs petites mains aux fils de nos amis qui leur donnaient des gâteaux et des fruits.

Le dîner achevé, on se dispersa un peu. Les jeunes filles cherchaient sur le rivage d'énormes coquilles de moules, ou causaient par groupes; les enfants jouaient au bord de l'eau.

(A continuer.)

**Attestant ses mérites.**

Tant de choses ont été dites sur les guérisons merveilleuses faites à l'aide du spiromètre, l'invention du Dr M. Souvielle de Paris, ex-aide chirurgien de l'armée française, que plusieurs médecins éminents ont été induits à faire une investigation sur cet instrument, et aussi sur la tenue scientifique de l'Institut International pour le traitement des maladies de gorges et de poumons. Tous ceux qui ont fait cette investigation se sont déclarés satisfaits, et on dit que les médecins composant le personnel de l'Institut étaient des hommes compétents dans la science médicale, que les traitements les plus scientifiques, et que le spiromètre est réellement une addition importante à la science médicale.

Un médecin éminent dit: "S'il y a quelque chose dans l'aspiration il peut être extrait par le Spiromètre. Je suis surpris de voir les effets puissants qui ont été produits." Tous ceux qui souffrent d'asthme, des bronchites, de catarrhe, de surdité catarrhale ou de consommation à ses premières phases, devraient consulter personnellement, les spécialistes de l'Institut, et se faire examiner; sinon, ils devraient écrire pour se procurer la liste des questions et une copie de l'"International News," publié mensuellement. Les médecins et les souffrants peuvent essayer le Spiromètre gratuitement. Consultations gratuites. Adressez à M. Souvielle & Cie.

International Throat and Lung Institute  
173 Church Street, Toronto, ou 13 Phillips Square, Montreal, P. Q. 5jno

**T. J. TUCK,  
Pharmacie & Librairie**

—O—

**TAPISSERIE!**

On trouvera un grand assortiment et les patrons les plus nouveaux et les plus variés qui se soient vus. Il invite le public à lui faire une visite.

**Articles de Librairie**

DE TOUTE SORTE:

**Livres en blanc,  
Portes-Monnaie,  
Memorandums,**

Livres de prières anglais et français, Papier à lettres de toute sorte, &c.

**Savon de Carbone de Soufre et de Goudron.**

Grande variété de Médicines Patentées et d'Articles de Toilette. Huile de Foie de Morue de qualité supérieure. Extrait de Viande de Boeuf, de Johnston.

Les prescriptions des médecins sont remplies avec soin et ponctualité.

M. F. ANSELL parle le français et vous recevra avec son urbanité bien connue.  
T. J. TUCK,  
Pharmacien et Libraire.  
Sherbrooke, 9 octobre 1883.

**Au Public.**

**Occasions Magnifiques**

**H. PREFONTAINE,**

MAISON FLETCHER.

Rue Wellington, Sherbrooke,

Annnonce au public de cette ville et des environs qu'il vendra toutes ses marchandises à une

**GRANDE REDUCTION**

—O—

**15 Juillet au 1er Septembre,**

Date où il doit déménager son fonds de commerce dans la nouvelle et splendide

**MAISON DE M. A. WINTER.**

Ne perdez pas l'occasion d'aller faire vos emplettes à BON MARCHÉ, car tout sera vendu sans exception, au plus bas prix possible.

H. PREFONTAINE.

**C. M. NOEL,  
Huissier de la Cour Supérieure,  
GARTHBY, P. Q.**

M. Noël se charge aussi de toutes les affaires de collection, de liquidation et autres qu'on voudra bien lui confier. 45

**Librairie Canadienne**  
RUE WELLINGTON

*Livres d'Ecole en gros et en détail,  
Livres de Prières de toutes sortes,  
Livres en Blanc, Plumes, Encre,*

**Papier pour Ecoles, Bureaux,  
PAPIER A LETTRE, &c.**

**Tapiserie à Bas Prix!**  
Grande variété de Chromos et Gravures sur acier. Cadres faits sur commande.

**A. M. RICHER,  
Maison Olivier, Sherbrooke.**  
Enseigne du gros Livre Rouge.

**A. PERIARD,  
Libraire-Editeur de Droit,  
IMPORTATEUR ET RELIEUR,  
23 Rue St. Jacques,  
Boite 1384 Hôtel des Postes,  
MONTREAL, P. Q.**

Reliure de livres de Droit une spécialité.

**LUCKE & MITCHELL,  
Importateurs et Marchands de  
Ferrermerie, Coutellerie, Fer  
en barre, Acier**

Fournitures de forgerons et de carrossiers  
Grèments de Mines, Moulins, Instruments  
d'Ingénieurs et d'hommes de chantiers, Poêles et Vases de toutes sortes. Peintures, Huiles et Vernis.

*Vaisselle, Verrerie, Argenterie, Tapissierie, Grèments de Pêche et de Chasse, etc.*

**Maison Odell, - Sherbrooke.**  
3 nov. 1883. 1a12

**NOTRE PHARMACIE**

EST SUR LA

Rue Wellington, coin de la rue Meadow, SHERBROOKE.

Si vous avez besoin de quelque chose en fait de DROGUES ou de PAPERIE, venez nous voir et nous tâcherons de vous plaire.

**JOS. G. WALTON.**

17 sept. 1883. 1a5

**M. McKECHNIE**

Vient de recevoir ses

**Marchandises  
du Printemps  
et de l'Ete.**

Tout est de premier goût et de premier choix. M. McKechnie vend ces marchandises à des

**Prix Excessivement Bas!**

**ETIENNE BOUCHER,  
PLOMBIER  
Place du Marché,  
SHERBROOKE, P. Q.**

M. Boucher fait une spécialité du métier de couvrir en ferblanc et en tôle galvanisée. Il a aussi obtenu un brevet d'invention pour une FOURNAISE à AIR CHAUD qui est aujourd'hui fort en vogue par tout le pays.

Assortiment complet de FERBLANC et D'OBJETS ETAMES, ainsi que POELES de cuisine et autres, des meilleures fabriques. Venez voir. Satisfaction garantie.  
17 sept. 1883. 1a5

Ne manque jamais de donner Satisfaction!

HUILE A MACHINES

**Lardine de McColl!**

**HUILE ANGLAISE POUR LES LAINES!**

Quelque chose de nouveau!—Le meilleur article qui soit sur le marché!

**Huile a Cylindre**

Cette huile a résisté à l'épreuve à 600 degrés.—Elle est de beaucoup supérieure au suif.

Donnez votre commande d'essai à notre agent-voyageur.

**M'COLL, FRERES & CIE.,**

TORONTO, ONT.

**Fabrique de Voitures.**

Le soussigné a l'honneur d'attirer l'attention du public sur son grand assortiment de **Voitures Legeres, Couvertes et Fermees, et de Solides Voitures de Travail,** Généralement faites avec du bois ayant subi toutes les transformations voulues et travaillées par les meilleurs ouvriers du pays, y compris Montréal.

On répare les voitures aussi promptement que possible; on peint, vernit et bourre. Venez voir si le genre des voitures vous plaît. Je puis faire de n'importe quelle manière désirée. Mes travaux sont garantis sous tous les rapports, et aussi bons que ceux qui proviennent de l'étranger. Je tiens aussi un grand assortiment de VOITURES D'HIVER (sleighs). P. BIRON, Sherbrooke.

LA

**New-York**

**COMPAGNIE D'ASSURANCE sur la vie, PUREMENT MUTUELLE ORGANISÉE EN 1845.**

**Actif, en especes, \$55,542,902**  
**Surplus, 10,300,000**  
**Revenus 1883, 13,661,350**  
**Polices en Vigueur, 69,227**  
**Assurance en Vigueur, 198,746,043**  
**Paye aux Veuves et aux Orphelins ou leurs représentants pour l'année expirant le 1er Jan, 1884 \$2,263,092.29**  
**Paye pour dotations, 452,229.80**

La *New York Life* est une des plus grandes compagnies d'assurance sur la vie du monde entier.

**L. A. DASTOUS,**  
Agent-général, Sherbrooke.

**R. D. MORKILL & FILS**

IMPORTATEURS DE

**NOUVEAUTES GENERALES**

—ET DE—

**TAPIS!**

Notre assortiment d'automne est maintenant complet dans tous les départements.

ETOFFES A ROBES

VELOURS ET VELOURS CROISE.

NOUVEAUX MANTEAUX.

GARNITURES.

FLANELLES.

FILS DE LAINE.

COUVERTURES.

BONNETERIE.

HABILLEMENTS POUR ENFANTS.

VETEMENTS DE DESSOUS.

PARDESSUS EN CAOUTCHOUC.

TAPIS.

R. D. MORKILL & FILS.

Sherbrooke, 2 nov. 1883. 14

**CHARCUTERIE NOUVELLE!**

—PAR—

**J. A. DUBUC & Cie.,  
MAISON TURGEON,  
Rue King, Haute-Ville.**

Viandes de toute sorte et de première qualité: jambons, saucisses, œufs, poisson frais et salé, etc. Produits de la ferme de toute espèce, tels que sucre du pays, pois, fèves, oignons, choux, navets, raves, laitue, etc.

**PRIX MODIQUES!**

Nous invitons tout spécialement la population de la haute-ville à nous faire une visite.

Les cultivateurs trouveront leur avantage à nous vendre leur viande et autres produits, que nous paierons au plus haut prix du marché.

J. A. DUBUC & CIE.

Sherbrooke, 24 avril 1884. 35

**R. L. PARKER,**

NEGOCIANT,

**Epiceries en Gros et au Detail,**

RUE WELLINGTON,

Porte voisine de Olivier, Frères.

**J. H. GENDRON,**

NEGOCIANT.

**Maison McManamy,  
Rue King, SHERBROOKE, P. Q.**

FARINES,

GRAINS,

PROVISIONS,

&c., &c., &c.

ENGROS ET EN DETAIL.

Marchandises Portées à Domicile.

L'assortiment le plus vaste et le plus varié qu'il y ait dans les Cantons de l'Est.

Venez nous voir avant d'acheter ailleurs.

**J. H. GENDRON.**

**WIGGETT, FRERES,**

Ont transporté leur bureau dans les bâtiments de la compagnie Smith Elkins et ont constamment en mains

**XXX India Ale,  
XXX Pale Pale,  
xxx Mild Ale.**

**STOUT and PORTER.**

CIGARES.

Constamment en mains les meilleures variétés de cigares importés et de cigares domestiques.

**AGENTS**

De la maison bien connue Hetherington pour Biscuits, Crackers Boston et Sucreries.

Venant d'être reçu un char de Vins importés, Brandies et Caisnes de liqueurs, que nous offrons au commerce à bas prix.

A VENDRE:—Six Bâliers, Duvet Shropshire.

WIGGETT FRERES.

Sherbrooke, 26 décembre 1883. 12

CANADA

**Life Assurance Co'y.**

ETABLIE EN 1847.

36me ANNÉE, finissant le 30 avril 1883.

Capital et Fonds, environ \$ 6,500,000  
Revenu annuel..... 1,150,337  
Montant total en force.... 30,139,095

PROGRÈS DE LA COMPAGNIE PENDANT CHAQUE PÉRIODE DE 12 ANNÉES DEPUIS SA FONDATION EN 1847.

Revenu. Montant assuré. Actif.  
1859.. \$ 122,727 \$ 3,105,401 \$ 440,119  
1871.. 355,437 8,309,111 1,227,311  
1883.. 1,150,338 30,139,095 5,617,632

Les nouvelles transactions de l'année sont d'environ un quart, et le montant en force surpasse d'un quart le montant des affaires faites sur l'assurance de vie dans la Puissance, tandis que les transactions annuelles ont été, depuis plusieurs années passées, de beaucoup supérieures, si l'on tient compte de la population, à aucune compagnie transigeant soit en Europe ou en Amérique. Pendant les six dernières années, le revenu, l'actif et le montant assuré ont, à peu de chose près, doublé ceux des trente années précédentes.

SUCCESSALE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

BUREAU PRINCIPAL à MONTRÉAL:

No. 180, RUE ST. JACQUES.

Gérant Provincial, - J. W. MARLING.

**J. A. REED,**

Agent spécial pour les Cantons de l'Est.